

Direction des Grands Programmes d'Investissement de
l'Etat

Affaire suivie par : Daniel BOUJARD
Mail : daniel.boujard@agencerecherche.fr

A

Monsieur Gilles Bloch
Président Directeur Général de l'Inserm
101, rue de Tolbiac
75654 Paris Cedex 13

Paris, le 10 JAN. 2020

Réf : ANR/DGPIE/DB/2020-0015

Objet : Avis Comité de pilotage Santé Biotechnologies .

Monsieur le Président Directeur Général,

Le Comité de pilotage de l'action « Santé Biotechnologies », tel que prévu à l'article 2.4 de la convention Etat/ANR du 14 juillet 2010, s'est réuni le 14 novembre 2019 pour faire le bilan des évaluations des Infrastructures de Recherche en Biologie et Santé.

Le Comité de pilotage de l'action Santé Biotechnologies propose que l'Infrastructure Nationale de Recherche F-Crin, qui a reçu un avis très favorable du jury international, bénéficie d'un soutien financier complémentaire de 5,4M€ sur la période du 30 juin 2020 au 30 juin 2025.

Le Comité de pilotage engage F-Crin à prendre en compte les recommandations du jury international.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour tous renseignements supplémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de mes sentiments distingués.



Thierry Damerval

Président Directeur Général

Copie à Pr Olivier RASCOL, Responsable Scientifique INBS « F-Crin »